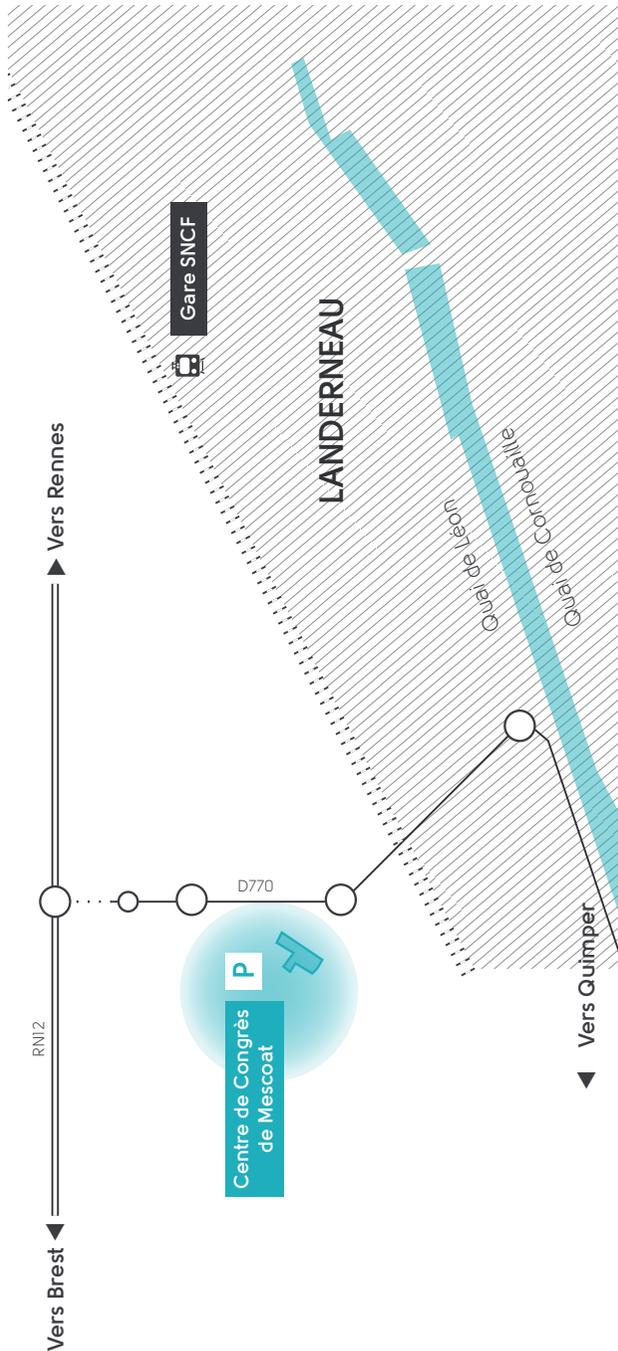


Plan d'accès



ADEUPa
BREST

Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN



Agence d'urbanisme du Pays de Brest
24 rue Coat-ar-Gueven - 29200 Brest
Tél. 02 98 33 51 71 - Fax. 02 98 33 51 69
contact@adeupa-brest.fr

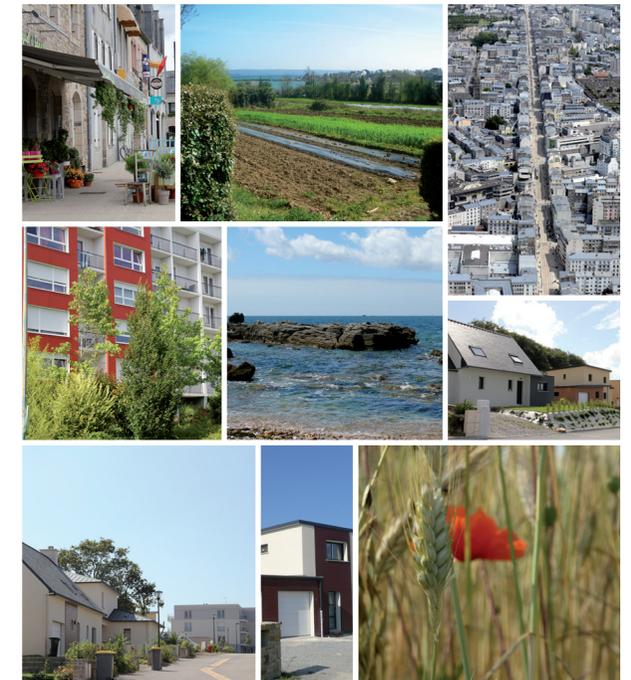
Pôle métropolitain du Pays de Brest
9 Rue Duquesne - BP 61321
29213 BREST CEDEX 1
Tél. 02 98 00 62 30 - Fax. 02 98 43 21 88
contact@pays-de-brest.fr



11 OCTOBRE 2012

Les premiers rendez-vous du SCoT

Photos de couverture : ADEUPa - Vue aérienne de Brest : © Dominique LEROUX



Centre de Congrès de Mescoat
Parc d'Innovation de Mescoat
29419 LANDERNEAU

ADEUPa
BREST

Les rendez-vous du SCoT

Après le temps de l'élaboration et du projet, voici venu celui de la mise en œuvre et de l'action : le SCoT du Pays de Brest, approuvé le 13 septembre 2011, est désormais exécutoire.

Au cours de l'année écoulée, le Pôle métropolitain, les intercommunalités, les communes et l'agence d'urbanisme du Pays de Brest se sont mobilisés pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux avec le SCoT.

De nombreuses questions pratiques ou juridiques se posent.

C'est pour débattre sur certaines de celles-ci que ces premiers Rendez-Vous du SCoT vous sont proposés, avec l'ambition que les exposés et les échanges entre intervenants et participants permettront de fournir des réponses aux interrogations et de poursuivre la réflexion collective.

Cette rencontre s'adresse aux élus et aux techniciens des collectivités mais aussi à l'ensemble des partenaires associés au SCoT : services de l'État, de la région et du département, organismes consulaires, bureaux d'études...

Jean-Pierre CAROFF

Vice-président du Pôle métropolitain du Pays de Brest - Chargé du SCoT

Programme de la journée

ANIMATION DE LA JOURNÉE : Thierry FOUQUET

8h30 - 9h00 : Accueil des participants

9h00 - 9h15 : Ouverture des rendez-vous par François CUILLANDRE, président du Pôle métropolitain du Pays de Brest

MATIN : Mise en œuvre et suivi du SCoT : Quelles difficultés et quels outils ?

9h15 - 9h30 : Introduction, Jean-Pierre CAROFF, vice-président du Pôle métropolitain du Pays de Brest

9h30 - 11h00 : La mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux (POS, PLU, cartes communales) : Quelle procédure choisir ? Quelles difficultés ?

▪ Exposé introductif, Loïc PRIEUR, avocat

Table ronde :

- Anne Marie ÉMILY, maire de Tréflévenez
- Claude GUIAVARCH, maire de Lannilis
- Viviane GODEBERT, maire de Locmaria Plouzané
- Bernard TANGUY, maire du Folgoët
- Henri BOURDON, Directeur adjoint à la DDTM

Echanges avec la salle

11h00 - 12h15 : La mise en œuvre d'un SCoT : l'exemple de Lorient

- Présentation de l'expérience lorientaise, Gérard CABROL, vice-président chargé de l'aménagement et du SCoT à Lorient agglomération, maire de Gestel, Arnaud LE MONTAGNER, directeur d'études, Audelor

Echanges avec la salle

12h15 - 12h30 : Où en est le dispositif de suivi et d'évaluation du SCoT du Pays de Brest ? Sylvain ROUAULT, ADEUPa

12h30 - 14h30 : Déjeuner

APRES-MIDI : Habitat et enjeux de la maîtrise foncière

14h30 - 15h00 : Les politiques foncières au service du projet de territoire
Caroline GERBER, directrice de l'ADEF (Association des Etudes Foncières)

15h00 - 15h30 : Quels outils et quelles méthodes préconisés dans l'objectif de la maîtrise foncière ?
Jean-Pierre CAROFF, membre du bureau de Foncier de Bretagne, Didier VILAIN, directeur de Foncier de Bretagne

15h30 - 16h30 : Table ronde :
▪ Jean Luc BLEUNVEN, Député-maire de Plabennec
▪ Jean François JAOUANNET, président de la CC du Pays de Landerneau-Daoulas, maire de La Roche-Maurice
▪ Joël MARCHADOUR, président de la CC du Pays de Lesneven et de la côte des Légendes, maire de Ploudaniel
▪ Michel PHELEP, maire de Gouesnou

16h30 - 17h00 : Échanges avec la salle

17h00 : Conclusion